

Le littoral balayé par

CATACLYSME Quatre heures durant, le bord de mer azuréen, de Menton à Théoule, a subi les assauts sans précédent de la mer

un terrible coup de mer

« **Tsunami** », c'est le mot qui vient à l'esprit. Le coup de mer qui a ravagé la Côte d'Azur, de Menton à Théoule, n'avait rien à avoir avec ces marais d'équinoxe que redoutent tant les pêcheurs. S'il semble que c'est une lointaine et furieuse tempête au large des Baléares qui est la cause de ce véritable attentat écologique perpétré par les éléments déchaînés, la stupeur n'en fut pas moins grande hier. Scène de cataclysme, digne d'un remake du film « 2012 ».

À quelques jours des grandes migrations touristiques, le drame climatique d'hier fait peser une lourde menace sur la saison : à Nice, l'une des plus belles baies du monde n'était plus qu'un no man's land de débris, mise à nue de tous ses galets.

À Cannes, la fureur des déferlantes a noyé la Croisette.

À Eze, le désastre est total. Un vrai film catastrophe, mais dans la vraie vie... au point que, sans tarder, la demande de classement en « catastrophe naturelle » était dès hier soir déposée sur le bureau du préfet.

Dossier réalisé par

J.-F. ROUBAUD, GUI. BERTOLINO,
A. CARINI, F. DELMONTE, S. JAUSAS,
J.-F. MALATESTA et A. PAREDES.

Reportage photos : S. Haouzi,
F. Vignola, R. Ray, F. Bouton,
G. Albertini, O. Ogéron.

Une fillette de 11 ans à la dérive dans la baie de Cannes

Les pompiers cannois, qui avaient installé leur PC à proximité du quai Laubeuf assailli par les flots, n'en sont pas revenus. Au plus fort de la tempête, un jeune couple d'Australiens s'est présenté pour signaler la dérive de leur fille, Dallas, âgée de 11 ans à peine, seule à bord d'un catamaran. Ballotté par les flots, le voilier avait accidentellement quitté son mouillage pour dériver à environ 600 m au large du Martinez, tandis que les parents de la fillette étaient encore à terre. Avisé, le Crossmed mobilisait l'hélicoptère Dragon, mais c'est finalement l'annexe de la navette des Douanes qui se portait à hauteur de l'embarcation en perdition, et lui portait secours. Les sauveteurs parvenaient à monter à bord, et le navire était ramené au mouillage. Vers 18 h, Dallas était rendue saine et sauve à ses géniteurs. Mais que sa première journée en France fut mouvementée !

« On a tout perdu en quelques minutes »

De mémoire de pêcheur niçois, on n'avait jamais vu ça depuis la Libération.

La vague que cherchait désespérément Brice de Nice a laminé les sept kilomètres de plages niçoises dont il ne restait rien hier soir.

Engloutis par des millions de tonnes les galets de la Prom'. Ravagés, les 22 établissements balnéaires, alors qu'il se préparait à lancer leur saison.

Une catastrophe naturelle, autant qu'économique. Au fond de la Baie, le patron du Castel - qui en quelques années est

devenue la plage « hype » de la Côte - voit trente ans de labeur engloutis, laminés, ravagés par les rouleaux compresseurs de la mer en furie.

De sa plage chic, structure en fer forgé belle époque, il ne reste que le squelette et encore brisé en mille endroits. Comme soufflée par un attentat... naturel. Tout a été emporté : « C'est affreux. On a d'abord craint pour nos vies lorsque d'un seul coup les grosses vagues se sont transformées en bombes monstrueuses de sept à huit mètres d'eau. Il

n'était plus question de lutter. »

C'est du haut du quai des États-Unis qu'il assiste avec sa fille Chemsy et ses employés en pleurs, Nico et Fred, au désastre. Au-delà des 600 000 euros investis dans cet établissement, c'est la survie de ses 22 salariés qui terrrise Ali : « Je crois qu'on n'arrivera pas à se remettre d'une telle catastrophe. Je ne sais même pas si on sera en mesure de rouvrir cette année. »

Il n'est pas le seul, à cinq cents mètres de là, le plus ancien des plagistes niçois pleure.

Vraies larmes. Pour avoir tenté de sauver quelques transats, Michel Maiffret a failli être emporté par une déferlante avec Véronique, sa fille : sans l'intervention de deux de ses plagistes et d'Alexandre qui se jetèrent à l'eau après s'être encordés à un piton, l'après-midi de chien aurait été endeuillée.

Mais, ça Michel l'a déjà oublié.

Avant de tirer sa révérence, le doyen des plagistes venait d'investir 200 000 euros dans son affaire... pour rien.

Tempête et désolation

A Nice

« On n'avait pas vu ça depuis 1948 ». Sur la Prom, le coup de mer vire en quelques minutes au tsunami. Sur les sept kilomètres de plages, c'est l'enfer. Dès 15 h, la baie des Anges est balayée par des vagues de 10 à 15 m qui défontent le bord de mer. Partout, quatre heures durant, c'est un bombardement d'eau, de galets, de débris de béton, de verre et de fer arrachés aux structures balnéaires des quelque 22 plages privées niçoises, qui s'abat sur le front de mer. Même le promontoire de Rauba Capeu, pourtant fiché 12 m au-dessus du niveau de la mer, n'est pas épargné. Les vagues monstrueuses qui explosent en série inondent l'entrée du casino Ruhl. Le McDonald's de la Prom se claquemure pour éviter le désastre : à deux pas de là, ce tsunami azuréen a défoncé le macadam, arraché le bitume sur des dizaines de mètres. Le bilan risque de se chiffrer en dizaines de millions d'euros. Hier soir, l'une des plus belles baies du monde n'existait plus : mise à nue par la fureur des éléments déchaînés. Conscient du drame naturel qui venait de se jouer, Christian Estrosi annonçait qu'une demande de classement immédiat en catastrophe naturelle avait déjà été déposée sur le bureau du préfet et que, tout serait fait, pour qu'elle soit étudiée dès le 27 mai lors de la prochaine commission interministérielle.

À Cannes

Écume de rage, vagues tempétueuses. La houle en furie n'a pas épargné le quai Laubeuf et son parking à l'extrémité du Vieux-port. Sous les coups de boutoir d'une

mer déchaînée, un morceau de digue a fini par céder vers 14 h 30. Un torrent d'eau salée s'est déversé sur les installations portuaires. Personnel évacué, croisiéristes confinés à quai, mobilier détruit...

Brinquebalées par les flots, les voitures en stationnement, piégées, ont dérivé au gré des courants, pour se heurter violemment à des obstacles ou s'encaster les unes sur les autres...

Le quai Saint-Pierre, coupé

A Antibes-Juan-les-Pins

Le sort s'acharne sur les plagistes de Juan-les-Pins. Hier, des vagues de 3 à 4 mètres poussées par des vents de 60 km/h ont balayé la côte entre le Cap d'Antibes et Golfe-Juan. « Encore un violent coup de labech, alors qu'en cette époque on attendait plutôt des cavaliers de mai [des petits coups de mer, NDLR] moins redoutables », explique Alain Pala-

A Cagnes-sur-Mer

On dirait qu'une bombe a explosé en plein centre du restaurant! Le quatrième coup de mer de l'année a été le plus destructeur pour la Gougouline, à Cagnes. Les vitres de la terrasse ont explosé. Roger Notari, le patron se voulait hier optimiste : « On va rouvrir au plus vite ». Au Cigalon, la cave a été noyée et l'établissement complètement vidé,



Plages de la Croisette assaillies par les flots, parking Laubeuf inondé et installations dévastées sur le Vieux-port (ci-dessus), personnel évacué ou bloqué sur les îles : une journée de galère à Cannes !

de la circulation par un large périmètre de sécurité, était inondé par ce mini raz-de-marée. Sur la Croisette, les plages ont également subi cette nouvelle offensive de la Méditerranée.

Même les bouées sous-marines installées au large pour constituer un rempart anti-coup de mer ont été chahutées, révélant leur impuissance face aux éléments naturels. Sur l'île Sainte-Marguerite, trente-neuf lycéens en visite ont dû passer la nuit sur place. À une semaine de l'ouverture du Festival, cette journée de tempête était digne d'un film catastrophe.

miti, président des plagistes.

Après les intempéries des 22 décembre, 1^{er} janvier et 16 février derniers, certains professionnels avaient réussi à tout remettre en état.

Ceux qui avaient pris la précaution de reconstruire en structures démontables ont résisté à cette nouvelle déferlante.

Pour les autres – une dizaine environ, installée au milieu de la baie de Juan – c'est un nouveau coup dur.

La mer et le sable ont envahi les établissements. Les dégâts sont importants. Et l'avenir plutôt sombre.

pour « sauver tout ce que l'on peut » témoigne Rudy Hunzinger, le patron. Et au Tiercé Plage, les transats neufs flottaient au large...

La route du bord de mer a été fermée dès 15 heures, entre l'hippodrome et le Cros.

Les policiers ont été mobilisés toute la nuit pour sécuriser le secteur. Vers 4 heures, un point devait être fait pour rouvrir ou non la route à la circulation.

À Villeneuve-Loubet, le coup de mer a aussi causé quelques dégâts chez les plagistes et la route du bord de mer a été fermée pour rejoindre Antibes.

nice-matin

5 MAI 2010

TOUTES EDITIONS

A Menton

Des vagues de plusieurs mètres de hauteur ont déferlé sur la cité des citrons. La route du bord de mer, totalement inondée, a été coupée à la circulation à hauteur du Bastion.

À Roquebrune-Cap-Martin, c'est la chaussée de l'allée Frédéric-Mistral à la place Elisabeth qui a été fermée. Les coups de mer ont surtout été ressentis par les plages privées des Sablettes. De nombreux dégâts matériels ont été constatés, deux voitures sont notamment parties à la mer.

À Villefranche-sur-Mer

Scène insolite dans le hall de la gare maritime de Villefranche. Plusieurs centaines de croisiéristes sont dans l'attente. Leur bateau, le *Brilliance of the seas* n'est plus accessible par la mer. Trop dangereuse. Résultat, c'est une flotte... de bus qui va acheminer les touristes (environ 1 200 passagers avaient débarqué) à Toulon où ils pourront embarquer en toute sécurité.

À Monaco

Les violents coups de mer ont ravagé le Larvotto. Une dizaine de boutiques et de

Mer moins agitée aujourd'hui

Ce coup de mer a été essentiellement dû à une dépression située au Nord-Est des Baléares qui a déclenché un vent du Sud extrêmement fort.

« On prévoit une atténuation notable de cette dépression et donc une mer certainement beaucoup moins agitée aujourd'hui », notait hier Météo France.

Au programme aujourd'hui: « Temps nuageux avec quelques averses passagères. » Les températures seront toujours à la baisse. Et pour la montagne, la pluie pourrait se transformer en neige dès 1 700 m.

Dans l'après-midi, le littoral connaîtra une petite amélioration avec une légère éclaircie alors que l'arrière-pays, quant à lui, restera très nuageux.

restaurants ont été touchés. Les équipements publics n'ont pas mieux résisté. Les sapeurs-pompiers étaient sur le terrain pour minimiser les dégâts. Ils étaient aussi à pied d'œuvre sur le port de Fontvieille où le désastre semblait similaire. Les vagues sont passées par-dessus la digue et ont poussé un véhicule 4x4 dans les rochers.

Panneaux de signalisation et jardinières ont été fracassés.

Plusieurs alcôves du port ont été endommagées.

RENFORTS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les agents de la Force 06 et de la direction des routes du conseil général ont prêté main-

forte aux secours à la demande du président du conseil général Eric Ciotti.

Coup de mer : les plagistes

INTEMPÉRIES Les professionnels du tourisme n'avaient pas besoin de cette quatrième déferlante qui a causé des dégâts importants à certains établissements

juanais de nouveau sinistrés



Les vagues sont une nouvelle fois entrées dans les établissements qui n'étaient pas encore protégés.

(Photos Frantz Bouton)

Hier après-midi les plagistes juanais étaient dépités. À peine s'étaient-ils reconstruits après les trois violents coups de mer de décembre 2009, janvier et février derniers, qu'une nouvelle déferlante ravageait certains établissements. Toujours les mêmes, ceux situés entre le ponton Hollywood et le ponton Courbet (La Douce,

Juanita, Ruban Bleu, Hélios et le Colombier) et les autres au milieu de la baie de Juan comme la Petite Plage, l'Oasis...

« Heureusement après les trois premiers coups de mer, nous avons reconstruit en démontable en prévoyant un tablier en bois qui, cette fois-ci, nous a épargnés », explique Bernard, du Lido Plage.

Des coups de mer de plus en plus inquiétants, que l'on ne voit pas arriver comme l'explique Nathalie Romano : « A 14 heures, la mer était d'huile. Un quart d'heure plus tard, elle était démontée. Certains n'ont pas eu le temps de ramasser le matériel. »

Habités des précédentes intempéries, les professionnels du tou-

risme ont appris à s'entraider. Hier encore, amis, famille et voisins ont prêté main-forte à ceux qui étaient les plus touchés, pour essayer de sauver le maximum de matériel. Un responsable municipal du domaine maritime s'est rendu sur place pour faire un premier état des lieux. Quant aux policiers municipaux, ils ont procédé

à la sécurisation de certains établissements et empêché les nombreux badauds de s'approcher trop près du bord de mer.

Les secteurs de la Garoupe et de l'anse du Ponteil et de la Salis n'ont pas été touchés.

A l'est de la ville, la route du bord de mer a été fermée entre La Siesta et Villeneuve-Loubet.

Coup de mer : les plagistes

JUAN-LES-PINS Malgré cette nouvelle catastrophe, moins grave qu'à Cannes ou Nice, la majorité des professionnels juanais pourrait rouvrir pour l'Ascension

attendent un coup de pouce

Hier matin, la station juanaise ressemblait une nouvelle fois, à un immense chantier. Et ce, à une semaine à peine, du week-end de l'Ascension.

Pelles et râteaux à la main, tout le personnel des plages s'était retroussé les manches pour chasser le sable de leurs établissements. Les plus touchés, ceux de la promenade du Soleil, entre les pontons Hollywood et Courbet, et à l'extrême ouest de la commune, ont été aidés par des tractopelles.

Mais ce quatrième coup de mer aura été moins dévastateur que les intempéries hivernales. Heureusement, les plagistes avaient été prévenus quelques heures avant, ce qui a permis à tout le personnel des plages, déjà en place pour la saison, de protéger les installations avec les moyens du bord et de mettre hors d'eau le petit matériel. Ceux qui avaient choisi de reconstruire en démontable, comme le pré-

voit la nouvelle réglementation, n'ont pas eu beaucoup de dégâts. L'eau n'a heureusement pas endommagé, comme la dernière fois, le matériel de cuisine. Des pontons et du petit matériel de plage ont été détruits et des denrées alimentaires se trouvant dans les chambres froides jetées.

Heureusement, les services de la Ville ont remis en place huit points de stockage des encombrants pour être enlevés par les camions de la Casa.

Un état des lieux à venir

Hier en fin de matinée, les plagistes ont organisé une réunion de crise avec les services de la Ville et de la Casa.

« C'est le dernier coup de mer qu'il ne fallait pas. Les plagistes ont assez subi, a ex-

pliqué le premier adjoint, Jean-Pierre Gorzalez.

« Si ce nouveau coup de mer passe en catastrophe naturelle, vu la longueur des procédures administratives les plagistes ne seraient remboursés qu'à la fin de l'année. Comment atténuer ce nouveau coup de sort ? Il faudra dans un premier temps aider les professionnels qui ont le plus de dégâts et qui sont dans une situation financière difficile. Comment ? Nous allons étudier a cas par cas. »

Lors de la réunion, le premier adjoint a demandé au président des plagistes, Alain Palamiti, que soit rapidement établi un état des lieux et un inventaire des problèmes. Une nouvelle réunion sera programmée ces prochains jours.

La plupart des plagistes pourraient cependant rouvrir dès ce week-end.

SERGE JAUSA

sjausas@nicematin.fr

Jean Leonetti à l'Assemblée nationale

Le député-maire, Jean Leonetti hier à l'Assemblée nationale. « Les collectivités des villes concernées et le département ont déjà tout mis en œuvre pour faire l'inventaire des dégâts et apporter les

premières aides aux personnes sinistrées. Nous souhaitons qu'il soit procédé au classement des communes touchées en zone de catastrophe naturelle ». Le ministre Brice Hortefeux a assuré de son soutien le

littoral en demandant une accélération des procédures pour la catastrophe naturelle : « normalement c'est trois mois, mais ce sera fait avant la fin de ce mois afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions ».

Un accord sur la table

Accord conclu. Pour éviter la polémique de l'an dernier entre restaurateurs et plagistes (les premiers accusant les seconds de disposer illégalement des tables sur le sable), les deux parties ont mis à profit l'hiver pour réchauffer leurs relations. Vivement encouragées par la municipalité, elles sont parvenues à s'accorder : « la bande des quatre mètres en bordure d'eau doit rester libre, ensuite possibilité de mettre des tables sur environ la moitié de la plage. Davantage les soirs de feu d'artifice ou en cas de mariage ou de séminaires ».

En main, on explique qu'il s'agit d'un conflit d'ordre privé et d'un accord privé. En revanche, on reconnaît que ce consensus ne repose sur aucun fondement juridique. « En cas de contrôle, il y aura des observations ». Des deux côtés, on espère que la paix règnera sur le sable. « Nous avons tous besoin de travailler », conclut Alain Palamiti.

21

L'inquiétude garnit les rangs du syndicat

Ils ont passé un mauvais été 2009 sur fond de polémique avec quelques restaurateurs du centre de Juan. L'hiver a été encore pire avec quatre coups de mer dévastateurs. Le printemps est plutôt maussade pour cause de nuages, de pluie et de ce nouveau coup de mer mardi après-midi. Quant à l'avenir, il est très incertain. Autant dire que les plagistes ont l'impression de s'enfoncer dans du sable mouvant. Leur présence nombreuse lors de l'assemblée générale lundi soir à Juan traduit un malaise palpable.

La guerre des tables

Trop de tables sur le sable! Concurrency déloyale! C'était le slogan de quelques restaurateurs du centre de Juan l'an dernier. Le sujet a été balayé en deux phrases par le président des plagistes Alain Palamiti. « Je remercie le président des restaurateurs de sa présence, preuve qu'il n'y a pas de guerre. » (Voir encadré).

Coups de mer...

Avec quatre tempêtes, les plagistes ont subi les coups de mer de façon exceptionnelle. C'est d'ailleurs ce côté exceptionnel qui devrait entraîner le classement en catastrophe naturelle et leur

permettre d'être indemnisés par les assurances.

... et coup de gueule

Au-delà du déchaînement des éléments naturels, le président a été sidéré par le nombre de plagistes qui ferment après la saison, empilent transats et matelas et partent en vacances. « D'une part, ce n'est pas ce qui est prévu dans votre cahier des charges et d'autre part, ce mobilier se retrouve à la mer et fracasse les voisins. Donc, rangez votre matériel! »

Coup dur

Ils espéraient tous que le législateur revienne sur le décret de mai 2006. Un texte qui limite à 20 % le nombre d'établissements privés par plage. Jean-Claude Moreu, président de la Fédération nationale des plages, reconnaît qu'il y a un blocage au plus haut niveau. « Le combat continue ». Si ce décret demeure son application lors du renouvellement des concessions entraînera la disparition d'une quinzaine de plages entre Le Belles Rives et le Ponton Courbet sur la vingtaine existante!

Le coût de la qualité

Pour l'instant, elles ne sont que deux à l'avoir. La plage des Pirates du prési-

dent Palamiti et Bijou plage du vice-président José Ariza ont obtenu le label qualité tourisme, reconnu par le ministère du tourisme. « Je vous encourage tous à le demander. Lors du renouvellement de vos délégations de service public, ce sera toujours un plus » assure Alain Palamiti. Coût : 450 euros.

Coup de griffes

Nouveaux venus au sein du syndicat des plagistes, les kiosques de plages sont confrontés, notamment à Juan, à un « gros problème de sécurité » dicit leur porte-parole Barbara. Dans le public, elle est relayée par un consœur qui estime que la Ville est « envahie d'insécurité de jour comme de nuit qui fait fuir la clientèle. Tout le monde a peur! » Légèrement ulcéré, le député-maire annonce qu'il doit rencontrer le préfet vendredi justement au sujet des plages et de la sécurité. « Nous sommes confrontés à un phénomène nouveau, les bandes, qui relèvent du maintien de l'ordre. Comme les renforts n'arrivent qu'en juillet, nous avons décidé de mettre en place dès le 15 juin le dispositif testé l'an dernier un peu tardivement. »

LUDOVIC LAURENTI
l laurenti@nicematln.fr

Des récifs artificiels ?

Albert Bouffier, le patron des deux plages juanaises « Le Colombier » et l'« Hélios » n'a jamais vu pareille catastrophe en plus de trente ans d'exploitation. « Pour éviter ces coups de mer à répétition, il faut casser la houle avant qu'elle n'arrive au rivage. Avec les pêcheurs, les plagistes, hôteliers, restaurateurs et commerçants, nous allons essayer de proposer à la Ville d'étudier une solution de récifs artificiels qui pourraient être financés par l'Europe et la Région. La baie de Juan-les-Pins-Golfe-Juan est très peu profonde et peut accueillir un tel projet. « Nous avons déjà apporté sur nos deux plages 1200 tonnes de sable fin en deux ans. Nous en ferons rentrer encore 600 tonnes en juin ».



Courbet Le ponton explosé, des emplois en jeu

Vraiment affaibli par les dernières intempéries à répétition, cette fois-ci, le ponton Courbet n'a pas résisté aux coups de boutoir de la mer en furie.

Une partie de la dalle s'est effondrée au milieu du ponton laissant un énorme trou comme le passage d'un obus de mortier.

Le responsable du domaine maritime de la Ville a demandé qu'il soit condamné.

Mais pour combien de temps?

La reconstruction pourrait coûter au moins 150 000 euros. Et prendre plusieurs mois.

Cet été, où iront accoster le Visiobulle et le bateau des Iles?

« C'est la première fois en dix-huit ans de fonctionnement que nous rencontrons un problème pareil, explique Jean-Jacques Grisoni patron de la SARL « Mer et Vision ».

Où allons-nous nous positionner? Nous transportons tout de même 30 000 passagers en saison. Ce n'est pas négligeable pour la station balnéaire. De plus, il y a quatorze emplois à la clé.

Les services de la mairie étudient la possibilité de changer les deux embarcations de ponton.



Le ponton Courbet sera-t-il reconstruit pour accueillir le Visiobulle et le bateau des Iles pour la saison ? C'est ce qu'espère Jean-Jacques Grisoni.

(Photos Vincent Rossotti)

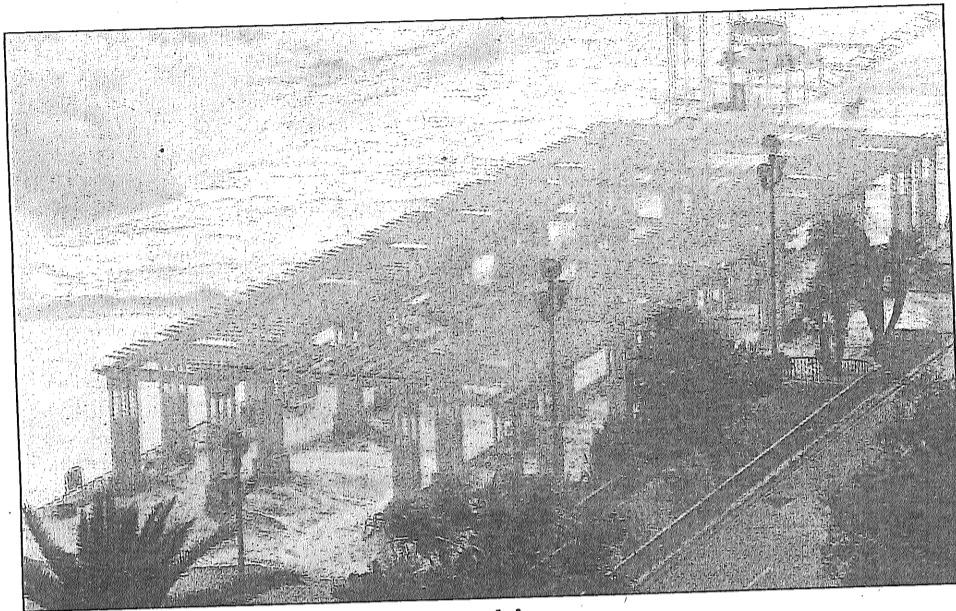
nice-matin

Tempête sur la Côte d'Azur

SUPPLÉMENT GRATUIT AU NUMÉRO DU 8 MAI 2010. NE PEUT ÊTRE VENDU SEPARÉMENT.

Mardi 4 mai 2010. De Menton à La Seyne-sur-Mer. Des tonnes d'eau, de galets, de sable s'abattent sur les plages, les routes, les constructions. Les coups de mer on connaît tout de même... Sauf que ces caprices météorologiques sont plus fréquents en hiver qu'au mois de mai. Sauf que leur force n'a rien de comparable à la violence de celui-ci qui a dévasté, détruit, englouti. Les flots ont tapé fort cette fois. Très fort. Les dégâts sont énormes. Retour en images sur deux jours aussi sombres que la mer en furie.

SPÉCIAL COUP DE MER



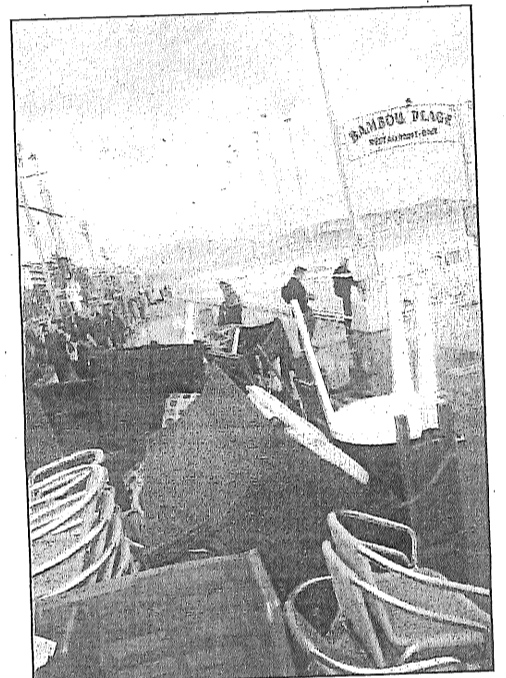
Nice. Une pergola de la Promenade des Anglais.



Nice. Le monument aux morts.



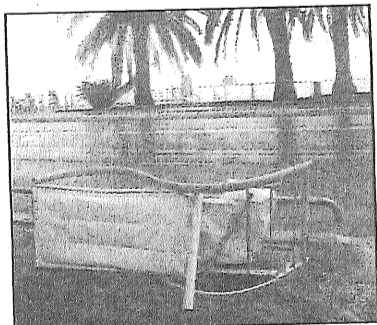
Nice. Promenade des Anglais. Bambou Plage.



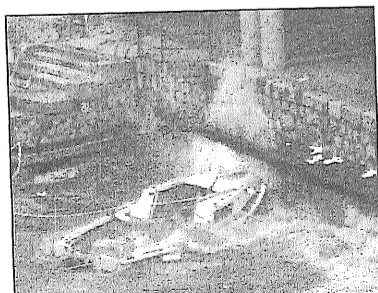
Nice. Ce qu'il reste de Bambou Plage.



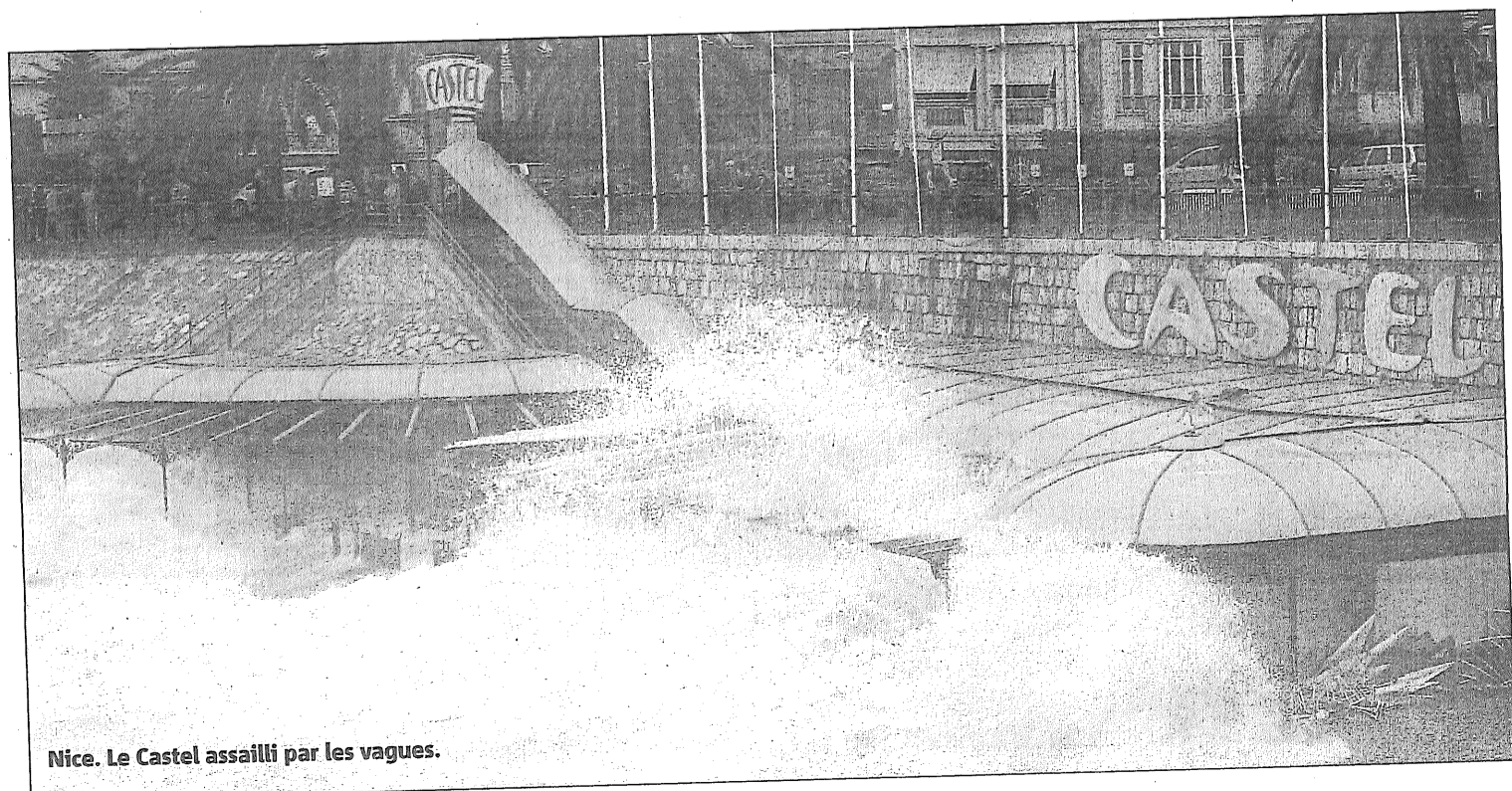
Nice. La Prom'.



Nice. Terre-plein central de la Prom'.



Villefranche. Le port.



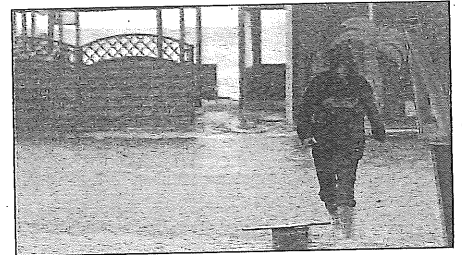
Nice. Le Castel assailli par les vagues.

Une f

Not



La Croix-Valmer. Sur la plage du Débarquement, on tente de récupérer le matériel.



Une plage de La Croix-Valmer.



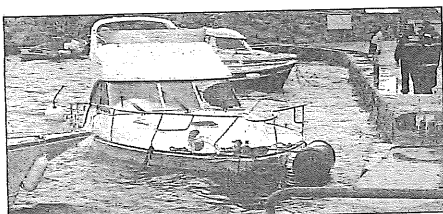
Boulouris. Sur la plage de La Tortue, il ne reste pas grand-chose.



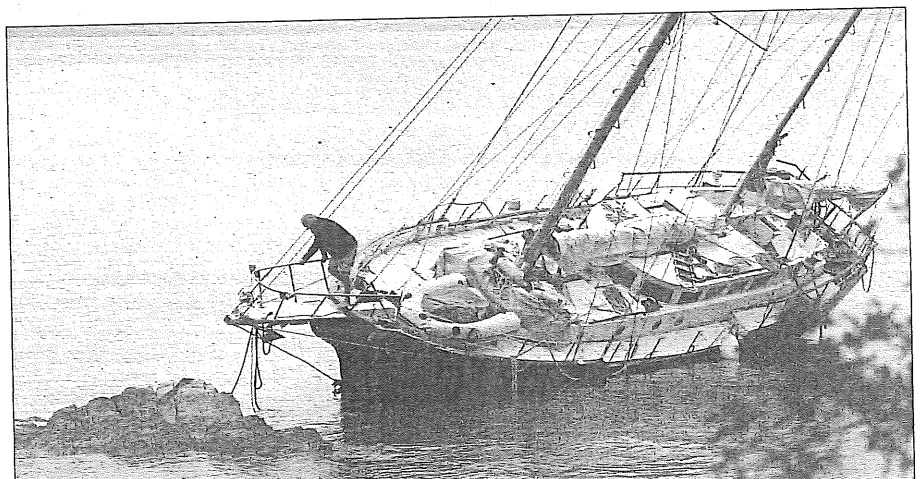
Toulon. Au Mourillon, les engins désensablent Tahiti Plage.



Saint-Raphaël. Le Vieux-Port. Un pompier manque de se faire écraser par les bateaux.



Hyères. Le port du Niel.



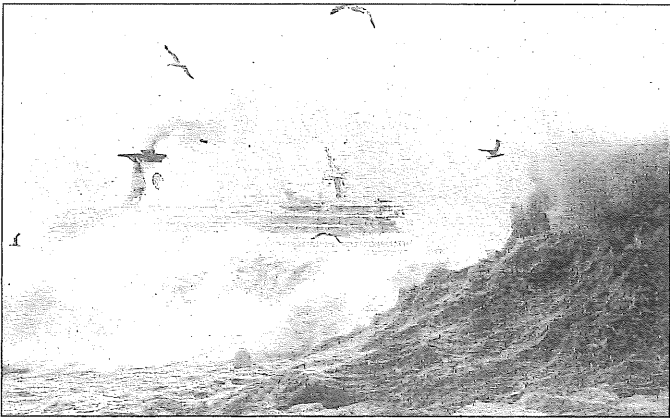
Sainte-Maxime. Un voilier s'est échoué devant la plage des Sardinaux.



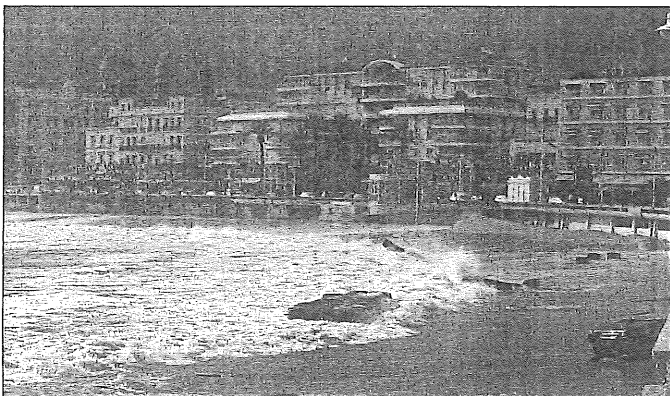
Cannes. La plage de l'hôtel Martinez.



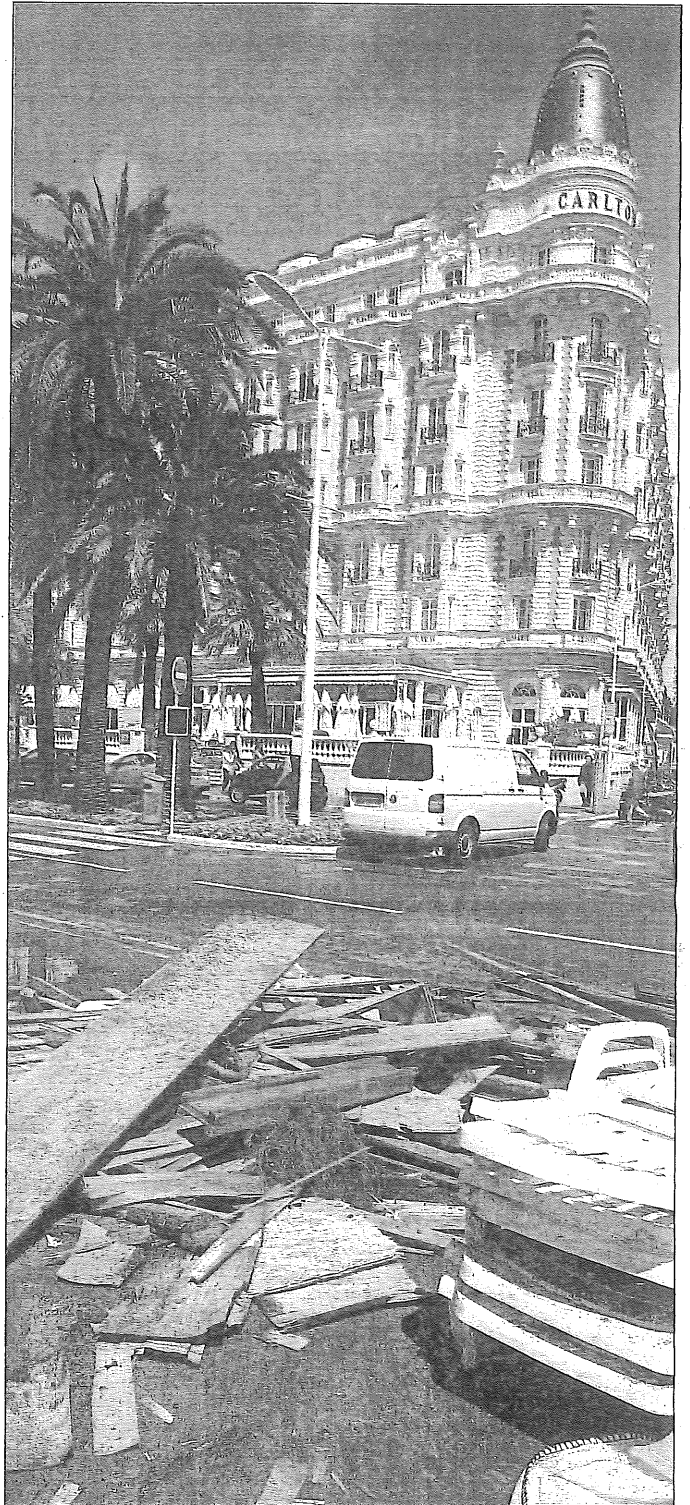
Cannes. A quelques jours du Festival, le nettoyage s'organise.



Au large de Cannes.



Saint-Raphaël. Plage du Veillat. Les pontons de la ferme aquacole à la dérive.



Cannes. Sur la Croisette, les débris s'entassent.



Cannes. Ce qu'il reste des véhicules garés sur le parking du quai Laubeuf.

Tous les plagistes n'ont pas

ENVIRONNEMENT Si la plupart des plages fonctionnent « comme avant », pour certaines il faudra encore plusieurs semaines de travaux

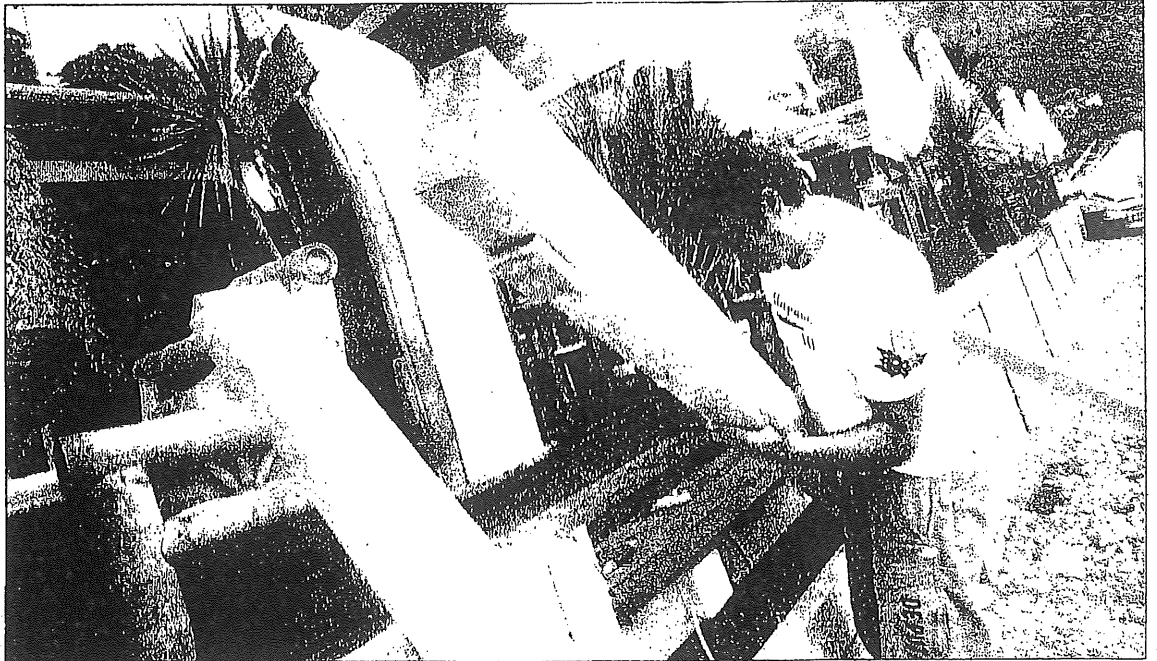
encore surmonté le coup de mer

Hier, à la « Plage des Sports » à Cannes, la suggestion du jour c'était filet de Saint-Pierre. Tentant, surtout dans ce décor de sable fin et doré ayant pour horizon une mer bleu azur, les îles de Lérins et le massif de l'Estérel. S'il ne restait encore une ou deux baies vitrées pas encore remplacées, il n'y aurait plus aucune trace du coup de mer qui a ravagé il y a une dizaine de jours cet établissement du boulevard du Midi, ainsi que la plupart des plages des Alpes-Maritimes.

« Redémarrer très vite »

« On s'est retroussé les manches pour remettre très vite en état. Il a fallu déblayer le sable qui avait envahi le restaurant et nettoyer à fond. Mais maintenant, on est heureux de proposer la même carte et les mêmes services qu'avant la tempête », explique le patron, Olivier Bagou. Comme la durée des réparations a été limitée, il a pu conserver son personnel – six personnes – pour tout remettre en état. Il a avancé l'argent pour remplacer les 90 transats emportés par les flots et attend encore quelques entreprises pour des finitions. « Jamais je n'aurais cru pouvoir repartir aussi vite. »

Situation identique dans une bonne centaine de plages du littoral de la Côte



A Anjuna Plage, à Eze, c'est l'heure de la reconstruction comme partout sur le côte.

(Photos Franck Fernandes)

d'Azur, à Èze, Nice, Antibes, Juan, Cagnes, Cannes... Les exploitants ont nettoyé et reconstruit aussi vite que possible. Partout, les mairies ont fait diligence pour déblayer les gravats, ratisser le sable, lisser les galets.

« Nos équipes ont été sur place toute la semaine avec 30 engins de nettoyage. Cela représente l'équivalent de 700 journées de travail », explique Benoît Kandel, premier adjoint au maire de Nice, qui a chiffré le prix de revient à 300 000 euros pour le seul littoral de sa commune. A cette somme, il faudra aussi rajouter les frais et salaires liés à l'intervention des pompiers, des

agents de Force 06, de la Sécurité Civile et de la Croix-Rouge. Et les répara-

tions à effectuer sur les réseaux de pluvial, d'EDF et de gaz. Sans parler du bud-

get de 600 000 euros investi en début d'année pour rengraisser les plages niçoi-



Des aides bancaires aux petites mains sur le terrain : pour Patrick Gabard du Neptune, à Nice, tout est bon pour accélérer la réouverture de la plage vers le 15 juin.

ses : fort heureusement, les galets n'ont pas été emportés par la tempête.

Accélérer le remboursement

« Jusqu'à présent, la quasi-totalité des plages a pu conserver son personnel qui a été employé au nettoyage et à la remise en état. Mais si ça doit durer, il y aura forcément du chômage technique », s'inquiète René Colombar, président des plagistes de la baie des Anges. Seulement six établissements sur 15 ont repris du service à Nice. « Nous en sommes à la phase des expertises avec les assurances. Mais on n'a pas attendu pour passer la commande de nouveaux matériels. »

Un certain nombre d'exploitants sont dans des situations critiques. C'est le cas de ceux dont les cuisines et bâtiments ont été emportés. Pour eux, les délais de réparation seront forcément plus longs. Outre les dégâts, ils subiront aussi une grosse perte d'exploitation.

Les plagistes azuréens attendent donc avec impatience la signature le 21 mai de l'arrêté de catastrophe naturelle. Il permettra aux assurances de procéder au remboursement des dégâts. Mais à quelque chose malheur est bon : cela permettra à bon nombre d'entre-eux de repartir avec du matériel neuf. Petite consolation dans un océan de difficultés.

J.-M. CHEVALIER

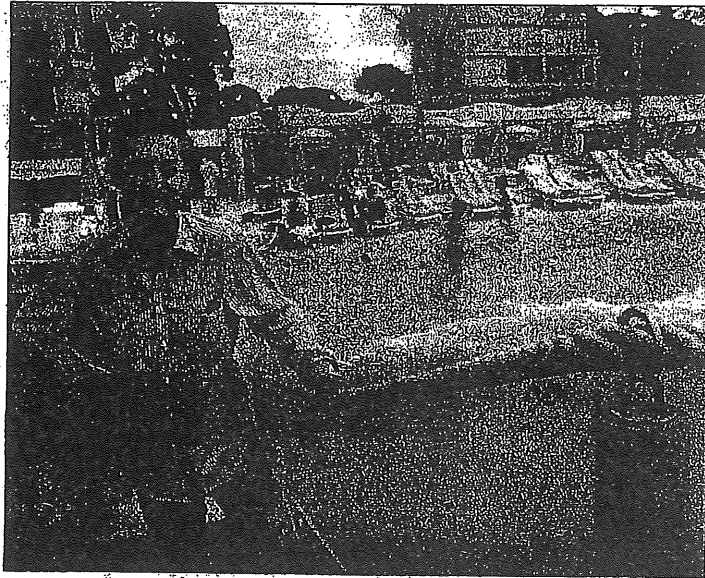
Au Journal officiel

La reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour de précédents coups de mer a été publiée au Journal Officiel du 13 mai. Pour les tempêtes comprises entre le 22 décembre et le 2 janvier, sont concernés les communes de Cagnes-sur-Mer, Nice, Saint-Laurent-du-Var, Villeneuve-Loubet, Antibes et Vallauris. Pour la tempête du 4 mai, la décision sera prise lors d'une réunion ces prochains jours à Paris. Les sinistrés ont dix jours pour déposer un état estimatif de leurs pertes auprès de leurs compagnies d'assurance.

Rens : www.alpes-martimes.pref.gouv.fr

Juan : réduit à emprunter de l'argent à ses amis

Les cinquante-cinq plages de Juan-les-Pins en sont à leur quatrième coup de mer depuis le début de l'année! Du jamais vu, un record dont les exploitants de cette station se passeraient volontiers. Car si les tempêtes ont inondé les restaurants et détruit les matériels, elles ont aussi asséché les trésoreries avec des réparations menées à répétition depuis plusieurs mois. Le 4 mai, les vagues n'ont pas trop sévèrement touché le gros œuvre des établissements juanais. Mais les solariums ont explosé, des pontons furent arrachés, du mobilier perdu. Pour certains plagistes, le bord du gouffre financier n'est pas loin : « J'en connais un qui n'a plus du tout de trésorerie. Les banques lui ont coupé le robinet, alors qu'il a 300 000 euros de réparations. Pour effectuer ses travaux, il en est réduit à contracter des prêts de 5 000 ou 10 000 euros auprès de ses amis », ex-



Président des plagistes de Juan, Alain Palamiti (Les Pirates) espère que les trois autres coups de mer depuis le début d'année seront aussi reconnus comme catastrophe naturelle. (Photo Vincent Rossotti)

plique Alain Palamiti, président des plagistes de Juan.

Il y a aussi d'autres répercussions économiques, comme la franchise de 10 % de dégâts qui ne sera pas remboursée. Ou la hausse des primes d'assurances après plusieurs sinistres. « Pour mon cas personnel, elle est passée de 8 000 à 13 000 euros. »

Même s'ils y laisseront forcément quelques plumes, les plagistes juanais mettent leur espoir dans le prochain arrêté "catastrophe naturelle" qui leur permettra d'être indemnisés au mieux.

Et, après avoir si longtemps attendu depuis les dernières tempêtes de décembre 2009 et janvier 2010, ils sont maintenant satisfaits que ces événements fassent enfin l'objet d'une reconnaissance par l'Etat : la publication au Journal Officiel du 13 mai de l'état de catastrophe naturelle. Il était temps.

Castel Plage : l'angoisse sous les galets niçois

Au pied de Rauba-Capeu à Nice, Ali Abdelhafidh, le patron du Castel Plage, se bat pour sa survie. Un peu parce qu'au fond de la baie des Anges, la fureur des vagues est toujours plus terrible, beaucoup parce qu'il y a bâti en 25 ans la plus « hype », mais la plus éphémère des structures, tout a été balayé : « J'ai assisté impuissant à un cataclysme. En une heure, il ne restait plus rien, sauf des décombres ».

Sans son entourage et la formidable solidarité qui s'est créée autour de lui, nul ne sait si le Castel Plage n'aurait pas définitivement mis la clef sous les galets : « On a la chance d'être installé sur l'un des plus beaux endroits de la Côte, avec une vue imprenable sur toute la baie des Anges, mais là, où nos confrères, disposent de structures en

dur, nous sommes ouverts aux quatre vents »... et surtout aux quatre vagues. Et ce n'est pas une première : des coups de mers funestes, il en a essuyés plus de six en 25 ans. « Chaque fois, il a fallu repartir de zéro. Et se battre seul. »

Un projet pour ne plus avoir à tout recommencer

Aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait le cas : des particuliers, des amis, des anonymes et quelques chefs d'entreprises ont spontanément décidé de lui venir en aide. Actes gratuits, comme celui de David Guez, ce chef d'entreprise niçois, qui va réinstaller toute la structure cuisine. Et c'est cela qui a donné la force à Ali de se lancer dans de vrais travaux d'Hercule.

Depuis une semaine, Fred, Nico

et les autres s'emploient donc à recréer de toutes pièces le Castel Plage. Objectif : rouvrir le 15 juin. Un défi fou pour limiter la casse économique : « J'emploie 22 personnes pendant la saison avec des pointes jusqu'à 35, et ils ont besoin de bosser. » Mais avec la certitude qu'il faudra tôt ou tard trouver une solution pérenne. Dans ses cartons, Ali en a une qu'il vient de re-présenter aux autorités niçoises : « Il est possible de concevoir une structure en dur sous les trottoirs de la Prom, comme on le fit jadis pour toutes les autres plages de Nice. Nous avons un projet qui ne coûterait rien au contribuable puisque c'est le concessionnaire du Castel - moi jusqu'en 2020 et mon successeur - qui en assumerait la charge financière. »

JEAN-FRANÇOIS ROUBAUD

Coup de mer : les plagistes

JUAN-LES-PINS Malgré cette nouvelle catastrophe, moins grave qu'à Cannes ou Nice, la majorité des professionnels juanais pourrait rouvrir pour l'Ascension

attendent un coup de pouce

Hier matin, la station juanaise ressemblait une nouvelle fois, à un immense chantier. Et ce, à une semaine à peine, du week-end de l'Ascension.

Pelles et râteaux à la main, tout le personnel des plages s'était retroussé les manches pour chasser le sable de leurs établissements. Les plus touchés, ceux de la promenade du Soleil, entre les pontons Hollywood et Courbet, et à l'extrême ouest de la commune, ont été aidés par des tractopelles.

Mais ce quatrième coup de mer aura été moins dévastateur que les intempéries hivernales. Heureusement, les plagistes avaient été prévenus quelques heures avant, ce qui a permis à tout le personnel des plages, déjà en place pour la saison, de protéger les installations avec les moyens du bord et de mettre hors d'eau le petit matériel. Ceux qui avaient choisi de reconstruire en démontable, comme le pré-

voit la nouvelle réglementation, n'ont pas eu beaucoup de dégâts. L'eau n'a heureusement pas endommagé, comme la dernière fois, le matériel de cuisine. Des pontons et du petit matériel de plage ont été détruits et des denrées alimentaires se trouvant dans les chambres froides jetées.

Heureusement, les services de la Ville ont remis en place huit points de stockage des encombrants pour être enlevés par les camions de la Casa.

Un état des lieux à venir

Hier en fin de matinée, les plagistes ont organisé une réunion de crise avec les services de la Ville et de la Casa.

« C'est le dernier coup de mer qu'il ne fallait pas. Les plagistes ont assez subi, a ex-

pliqué le premier adjoint, Jean-Pierre Gorzalez.

« Si ce nouveau coup de mer passe en catastrophe naturelle, vu la longueur des procédures administratives les plagistes ne seraient remboursés qu'à la fin de l'année. Comment atténuer ce nouveau coup de sort ? Il faudra dans un premier temps aider les professionnels qui ont le plus de dégâts et qui sont dans une situation financière difficile. Comment ? Nous allons étudier a cas par cas. »

Lors de la réunion, le premier adjoint a demandé au président des plagistes, Alain Palamiti, que soit rapidement établi un état des lieux et un inventaire des problèmes. Une nouvelle réunion sera programmée ces prochains jours.

La plupart des plagistes pourraient cependant rouvrir dès ce week-end.

SERGE JAUSA

sjausas@nicematin.fr

Jean Leonetti à l'Assemblée nationale

Le député-maire, Jean Leonetti hier à l'Assemblée nationale. « Les collectivités des villes concernées et le département ont déjà tout mis en œuvre pour faire l'inventaire des dégâts et apporter les

premières aides aux personnes sinistrées. Nous souhaitons qu'il soit procédé au classement des communes touchées en zone de catastrophe naturelle ». Le ministre Brice Hortefeux a assuré de son soutien le

littoral en demandant une accélération des procédures pour la catastrophe naturelle : « normalement c'est trois mois, mais ce sera fait avant la fin de ce mois afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions ».

Un accord sur la table

Accord conclu. Pour éviter la polémique de l'an dernier entre restaurateurs et plagistes (les premiers accusant les seconds de disposer illégalement des tables sur le sable), les deux parties ont mis à profit l'hiver pour réchauffer leurs relations. Vivement encouragées par la municipalité, elles sont parvenues à s'accorder : « la bande des quatre mètres en bordure d'eau doit rester libre, ensuite possibilité de mettre des tables sur environ la moitié de la plage. Davantage les soirs de feu d'artifice ou en cas de mariage ou de séminaires ».

En main, on explique qu'il s'agit d'un conflit d'ordre privé et d'un accord privé. En revanche, on reconnaît que ce consensus ne repose sur aucun fondement juridique. « En cas de contrôle, il y aura des observations ». Des deux côtés, on espère que la paix règnera sur le sable. « Nous avons tous besoin de travailler », conclut Alain Palamiti.

21

L'inquiétude garnit les rangs du syndicat

Ils ont passé un mauvais été 2009 sur fond de polémique avec quelques restaurateurs du centre de Juan. L'hiver a été encore pire avec quatre coups de mer dévastateurs. Le printemps est plutôt maussade pour cause de nuages, de pluie et de ce nouveau coup de mer mardi après-midi. Quant à l'avenir, il est très incertain. Autant dire que les plagistes ont l'impression de s'enfoncer dans du sable mouvant. Leur présence nombreuse lors de l'assemblée générale lundi soir à Juan traduit un malaise palpable.

La guerre des tables

Trop de tables sur le sable! Concurrency déloyale! C'était le slogan de quelques restaurateurs du centre de Juan l'an dernier. Le sujet a été balayé en deux phrases par le président des plagistes Alain Palamiti. « Je remercie le président des restaurateurs de sa présence, preuve qu'il n'y a pas de guerre. » (Voir encadré).

Coups de mer...

Avec quatre tempêtes, les plagistes ont subi les coups de mer de façon exceptionnelle. C'est d'ailleurs ce côté exceptionnel qui devrait entraîner le classement en catastrophe naturelle et leur

permettre d'être indemnisés par les assurances.

... et coup de gueule

Au-delà du déchaînement des éléments naturels, le président a été sidéré par le nombre de plagistes qui ferment après la saison, empilent transats et matelas et partent en vacances. « D'une part, ce n'est pas ce qui est prévu dans votre cahier des charges et d'autre part, ce mobilier se retrouve à la mer et fracasse les voisins. Donc, rangez votre matériel! »

Coup dur

Ils espéraient tous que le législateur revienne sur le décret de mai 2006. Un texte qui limite à 20 % le nombre d'établissements privés par plage. Jean-Claude Moreu, président de la Fédération nationale des plages, reconnaît qu'il y a un blocage au plus haut niveau. « Le combat continue ». Si ce décret demeure son application lors du renouvellement des concessions entraînera la disparition d'une quinzaine de plages entre Le Belles Rives et le Ponton Courbet sur la vingtaine existante!

Le coût de la qualité

Pour l'instant, elles ne sont que deux à l'avoir. La plage des Pirates du prési-

dent Palamiti et Bijou plage du vice-président José Ariza ont obtenu le label qualité tourisme, reconnu par le ministère du tourisme. « Je vous encourage tous à le demander. Lors du renouvellement de vos délégations de service public, ce sera toujours un plus » assure Alain Palamiti. Coût : 450 euros.

Coup de griffes

Nouveaux venus au sein du syndicat des plagistes, les kiosques de plages sont confrontés, notamment à Juan, à un « gros problème de sécurité » dicit leur porte-parole Barbara. Dans le public, elle est relayée par un consœur qui estime que la Ville est « envahie d'insécurité de jour comme de nuit qui fait fuir la clientèle. Tout le monde a peur! » Légèrement ulcéré, le député-maire annonce qu'il doit rencontrer le préfet vendredi justement au sujet des plages et de la sécurité. « Nous sommes confrontés à un phénomène nouveau, les bandes, qui relèvent du maintien de l'ordre. Comme les renforts n'arrivent qu'en juillet, nous avons décidé de mettre en place dès le 15 juin le dispositif testé l'an dernier un peu tardivement. »

LUDOVIC LAURENTI
l laurenti@nicematln.fr

Des récifs artificiels ?

Albert Bouffier, le patron des deux plages juanaises « Le Colombier » et l'« Hélios » n'a jamais vu pareille catastrophe en plus de trente ans d'exploitation. « Pour éviter ces coups de mer à répétition, il faut casser la houle avant qu'elle n'arrive au rivage. Avec les pêcheurs, les plagistes, hôteliers, restaurateurs et commerçants, nous allons essayer de proposer à la Ville d'étudier une solution de récifs artificiels qui pourraient être financés par l'Europe et la Région. La baie de Juan-les-Pins-Golfe-Juan est très peu profonde et peut accueillir un tel projet. « Nous avons déjà apporté sur nos deux plages 1200 tonnes de sable fin en deux ans. Nous en ferons rentrer encore 600 tonnes en juin ».

